

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 17 mars 2025

Dossier N° 1

Délibération n°: DEL-2025-40

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - FINANCES

Budget primitif 2025

Rapporteur : Benoît COCHET

L'an deux mille vingt-cinq le lundi dix-sept mars à 18 heures 10, le Conseil de communauté convoqué le 04 mars 2025, s'est réuni à l'Hôtel de communauté d'Angers Loire Métropole, salle du conseil, à Angers, sous la présidence de M. Christophe BECHU, président, assisté de Mme Roselyne BIENVENU, Mme Corinne BOUCHOUX, M. Jean-Charles PRONO, M. Yves GIDOIN, M. Roch BRANCOUR, Mme Véronique MAILLET, M. Jean-Louis DEMOIS, M. Jean-Paul PAVILLON, M. Dominique BREJEON, Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, M. Lamine NAHAM, M. Franck POQUIN, Mme Constance NEBBULA, M. Jacques-Olivier MARTIN (jusqu'à la DEL-2025-63), vice-présidents.

ETAIENT PRESENTS : M. Philippe ABELLARD, M. Yves AUREGAN, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Robert BIAGI, M. Sébastien BODUSSEAU, M. Sébastien BOUSSION, M. Marc CAILLEAU, Mme Christelle CAILLEUX (jusqu'à la DEL-2025-60), Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Patrick CHARTIER, M. Denis CHIMIER, Mme Edith CHOUTEAU, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Benoît CHRISTIAN, Mme Marina CHUPIN, M. Benoît COCHET, M. Yves COLLIOT, Mme Hélène CRUYPENINCK, Mme Célia DIDIER (à partir de la DEL-2025-41), M. Ahmed EL BAHRI (jusqu'à la DEL-2025-53), Mme Karine ENGEL, Mme Caroline FEL, M. Vincent FEVRIER, M. Jean-François GARCIA, M. Jérémy GIRAULT, M. Eric GODIN, Mme Corinne GROSSET, Mme Agnès GUEMAS-GALLARD, M. Anthony GUIDAULT, M. Francis GUITTEAU, Mme Marielle HAMARD, M. Jean-Pierre HÉBÉ, M. Paul HEULIN, M. Arnaud HIE, Mme Lydie JACQUET, M. Grégoire JAUNEAULT, M. Mickaël JOUSSET, M. Benjamin KIRSCHNER, M. Grégoire LAINÉ, Mme Christelle LARDEUX-COIFFARD, Mme Sophie LEBEAUPIN, Mme Marie-Isabelle LEMIERRE, Mme Monique LEROY, Mme Nacira MEGHERBI, M. Jean-Pierre MIGNOT, M. Patrice NUNEZ, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-François RAIMBAULT, M. Florian RAPIN, Mme Marie-France RENOU, Mme Claire SCHWEITZER, Mme Geneviève STALL, Mme Alima TAHIRI, Mme Céline VERON, M. Philippe VEYER, M. Laurent VIEU (jusqu'à la DEL-2025-59), M. Jean-Philippe VIGNER, M. Richard YVON (à partir de la DEL-2025-57)

ETAIENT EXCUSES : M. Benoit PILET, Mme Hélène BERNUGAT, Mme Christine BLIN, Mme Anita DAUVILLON, M. Nicolas DUFETEL, Mme Mathilde FAVRE D'ANNE, M. Jérôme FOYER, M. Patrick GANNON, M. Bruno GOUA, M. Jean HALLIGON, M. Maxence HENRY, Mme Carine LE BRIS-VOINOT, Mme Isabelle RAIMBAULT, Mme Elsa RICHARD, M. Bruno RICHOU, M. Augustin VANBREMEERSCH

ETAIT ABSENTE : Mme Sylviane DUARTE

Les vice-présidents et les délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales.

M. Benoit PILET a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
M. Jacques-Olivier MARTIN a donné pouvoir à Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON à partir de la DEL-2025-64
Mme Hélène BERNUGAT a donné pouvoir à M. Yves COLLIOT
Mme Christine BLIN a donné pouvoir à Mme Marie-Isabelle LEMIERRE
Mme Christelle CAILLEUX a donné pouvoir à M. Jean-Paul PAVILLON à partir de la DEL-2025-61
Mme Anita DAUVILLON a donné pouvoir à M. Florian RAPIN
Mme Célia DIDIER a donné pouvoir à M. Benoit COCHET jusqu'à la DEL-2025-40
M. Nicolas DUFETEL a donné pouvoir à Mme Hélène CRUYPENINCK
M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à M. Yves GIDOIN à partir de la DEL-2025-54
Mme Mathilde FAVRE D'ANNE a donné pouvoir à Mme Karine ENGEL
M. Jérôme FOYER a donné pouvoir à M. Jérémy GIRAULT
M. Patrick GANNON a donné pouvoir à Mme Nacira MEGHERBI
M. Bruno GOUA a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Jean HALLIGON a donné pouvoir à Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT
M. Maxence HENRY a donné pouvoir à Mme Sophie LEBEAUPIN
Mme Carine LE BRIS-VOINOT a donné pouvoir à M. Eric GODIN
Mme Isabelle RAIMBAULT a donné pouvoir à M. Dominique BREJEON
Mme Elsa RICHARD a donné pouvoir à M. Yves AUREGAN
M. Bruno RICHOU a donné pouvoir à M. Jean-Pierre HÉBÉ
M. Augustin VANBREMEERSCH a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR

M. Laurent VIEU a donné pouvoir à M. Benjamin KIRSCHNER à partir de la DEL-2025-60

Mme Sophie LEBEAUPIN, conseillère communautaire, a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance a été affiché à la porte de l'hôtel de communauté le 18 mars 2025. La captation audiovisuelle de la séance peut être consultée sur le site internet d'Angers Loire Métropole ainsi qu'au service des archives vivantes.

EXPOSE

Le débat d'orientation budgétaire du 20 janvier dernier a permis de présenter les grands équilibres financiers de notre collectivité pour les prochaines années à travers le plan pluriannuel d'investissement 2025-2027 et un examen des orientations stratégiques dans le domaine des ressources humaines. Ces éléments ont été complétés par une présentation détaillée de la structure de la dette et de la stratégie de sécurisation de cette dernière engagée depuis 2014.

Ce projet de budget primitif décline pour l'exercice 2025 cette stratégie pluriannuelle. Il aboutit à des équilibres financiers très proches des différents montants annoncés lors du DOB.

→ Les principaux axes du budget primitif 2025

Après les niveaux d'inflation exceptionnels constatés entre 2022 et 2024, le rapport du débat d'orientation budgétaire présenté le mois dernier a rappelé le contexte incertain dans lequel les budgets d'Angers Loire Métropole seront mis en œuvre en 2025 et probablement en 2026. La majorité des indicateurs financiers restent néanmoins très satisfaisants.

- **Un budget de fonctionnement** qui se traduit par :
 - **Une progression des recettes de fonctionnement de + 2,1 % sans hausse des taux de fiscalité grâce au dynamisme de notre territoire,**
 - **Un accroissement des charges de fonctionnement de + 1,3 %** inférieur à l'inflation avec des efforts ciblés sur des dépenses prioritaires (ressources humaines et transports notamment),
 - **Une épargne brute qui atteint un montant de 71 M€.** Cette somme servira à rembourser le capital de la dette, financer nos investissements et limiter ainsi le recours à l'emprunt.
- **Un budget d'investissement au service de la transition écologique** avec :
 - **Un niveau d'investissement de 134,6 M€** qui permet de structurer et dynamiser le territoire avec la mise en œuvre d'une politique du logement volontariste, la poursuite des efforts sur le cycle de l'eau et l'aménagement et l'entretien de la voirie. **La moitié de ce budget soit un peu plus de 66 M€ sont consacrés à la transition écologique.**
 - Un recours à l'emprunt de 53 M€ qui sera réajusté à la baisse lors du budget supplémentaire pour limiter l'encours de dette à un montant de 588 M€ maximum et la capacité de désendettement à 8 ans.

→ La balance générale du budget 2025

♦ Présentation détaillée du budget consolidé à périmètre constant

Cette présentation du BP 2025 consolidée permet de faire apparaître les grandes évolutions entre le BP 2024 et le BP 2025 en K€ :

FONCTIONNEMENT									
RECETTES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Versement mobilité	68 000	70 400	2 400	3,5%	Personnel	51 078	53 159	2 081	4,1%
Fiscalité ménages	56 844	56 919	75	0,1%	DSP / contrats d'exploitation	109 484	111 423	1 938	1,8%
Fiscalité des entreprises	55 688	55 871	183	0,3%	Flux avec les communes (AC, DSC) et FNGIR	34 399	33 809	-590	-1,7%
Produits Eau / Asst	63 059	64 709	1 650	2,6%	Restitution de fiscalité	7 500	7 600	100	1,3%
Dotations, subventions, participations	44 549	43 630	-919	-2,1%	SDIS	16 116	16 439	323	2,0%
TEOM	34 600	35 800	1 200	3,5%	Subvention de fonctionnement	17 762	17 717	-45	-0,3%
Particip. du Budget principal aux budgets annexes	17 192	16 750	-442	-2,6%	Particip. du Budget principal aux budgets annexes	17 192	16 750	-442	-2,6%
Produits d'exploitation/produits divers	55 171	59 269	4 098	7,4%	Fonctionnement des services / Autres dépenses	60 381	61 245	864	1,4%
Sous total	395 103	403 348	8 245	2,1%	Sous total	313 912	318 142	4 230	1,3%
					Epargne de gestion	81 191	85 206	4 015	4,9%
					Intérêts	15 083	14 215	-868	-5,8%
					Epargne brute	66 108	70 991	4 883	7,4%
					Capital	33 414	33 630	216	0,6%
					Epargne nette	32 694	37 361	4 667	14,3%

INVESTISSEMENT									
FINANCEMENT	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	32 694	37 361	4 667	14,3%	Dépenses d'équipement	141 886	134 574	-7 312	-5,2%
FCTVA et fonds divers	18 308	14 710	-3 598	-19,7%	dont budget principal	95 235	97 770	2 535	2,7%
Subventions et autres	26 923	22 247	-4 676	-17,4%	dont budget annexe Eau	11 220	9 601	-1 619	-14,4%
Avances ZAC et autres immobilisations financières	3 721	2 100	-1 621	-43,6%	dont budget annexe Assainissement	12 219	11 690	-529	-4,3%
Cessions	5 896	5 125	-771	-13,1%	dont budget annexe Déchets	6 482	5 754	-728	-11,2%
Emprunts provisoires / recettes d'équilibre	54 344	53 031	-1 313	-2,4%	dont budget annexe Aéroport	185	131	-54	-29,2%
					dont budget annexe Transports	14 777	9 363	-5 414	-36,6%
					dont budget annexe Réseaux de chaleur	1 768	265	-1 503	-85,0%
Total	141 886	134 574	- 7 312	-5,2%	Total	141 886	134 574	- 7 312	-5,2%

Vous trouverez, ci-après, la balance générale qui détaille ces principaux indicateurs par budget :

Balance Générale BP 2025 ALM (Hors budget annexe Lotissements Economiques)

	Principal	Eau	Assain ¹	Déchets	Aéroport	Transports	Réseaux de chaleur	Total BP 2025	Total BP 2024	Variation en K€	Variation en %
Fonctionnement											
Recettes Fonct.	181 270	34 344	30 365	43 414	765	111 838	1 352	403 348	395 103	8 245	2,1%
Dépenses Fonct.	151 100	23 514	18 886	37 930	659	85 728	325	318 142	313 912	4 230	1,3%
Epargne de gestion	30 170	10 830	11 479	5 484	106	26 110	1 027	85 206	81 191	4 015	4,9%
Intérêts de la dette	5 428	499	996	76	0	6 980	236	14 215	15 083	-868	-5,8%
Epargne brute	24 742	10 331	10 483	5 408	106	19 130	791	70 991	66 108	4 883	7,4%
Capital de la dette	16 649	1 297	671	204	0	14 219	590	33 630	33 414	216	0,6%
Epargne nette	8 093	9 034	9 812	5 204	106	4 911	201	37 361	32 694	4 667	14,3%
Investissement											
Dépenses Invest.	97 770	9 601	11 690	5 754	131	9 363	265	134 574	141 886	-7 312	-5,2%
Recettes Invest.	97 770	9 601	11 690	5 754	131	9 363	265	134 574	141 886	-7 312	-7,8%
Dotations, Subventions et autres	38 988	10	485	550	25	4 060	64	44 182	54 239	-10 057	-18,5%
Emprunts / recettes d'équilibre	50 689	557	1 393	0	0	392	0	53 031	54 953	-1 922	-3,5%
Epargne nette	8 093	9 034	9 812	5 204	106	4 911	201	37 361	32 694	4 667	14,3%

NB : Balance générale hors budget annexe lotissements économiques

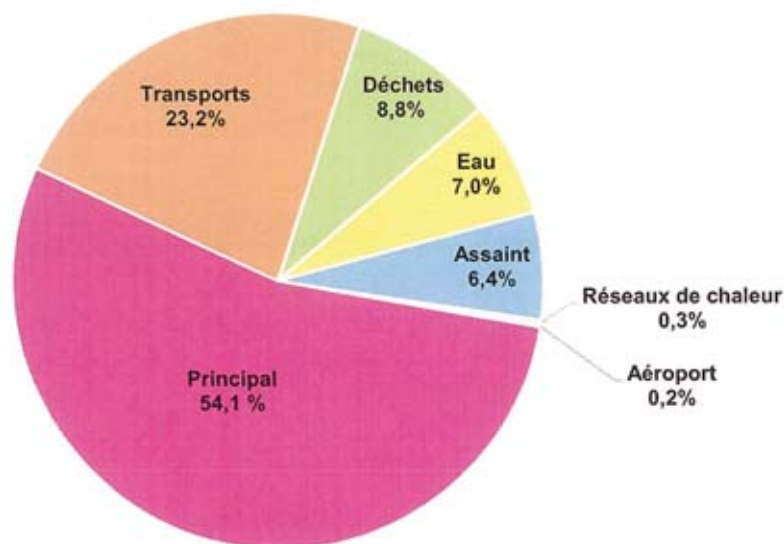
Pour cet exercice budgétaire 2025, les grands équilibres financiers sont préservés dans un contexte marqué par de fortes zones d'incertitudes.

Au global, les recettes de fonctionnement consolidées sont en hausse de + 2,1 % (+ 8,2 M€). Cette progression est supérieure à la hausse des dépenses de fonctionnement (+1,3%). Cela entraîne une hausse importante du niveau d'épargne nette (+ 14% par rapport au BP 2024) après prise en compte d'une montée programmée des annuités de la dette.

Les montants d'emprunt d'équilibre qui figurent dans ce tableau sont provisoires dans la mesure où il n'est pas tenu compte du résultat budgétaire 2024 (supérieur à 28 M€). **En fonction des niveaux définitifs atteints, le recours à l'emprunt présenté sera largement diminué lors du budget supplémentaire 2025.**

♦ Répartition des volumes financiers par budget

Présenté sous une autre forme, le graphique ci-dessous permet de mesurer le poids de chaque budget dans la présentation consolidée avec notamment **le budget principal et le budget transports qui représentent à eux seuls plus des ¾ du total des dépenses en 2025** (fonctionnement, dette, investissement) :

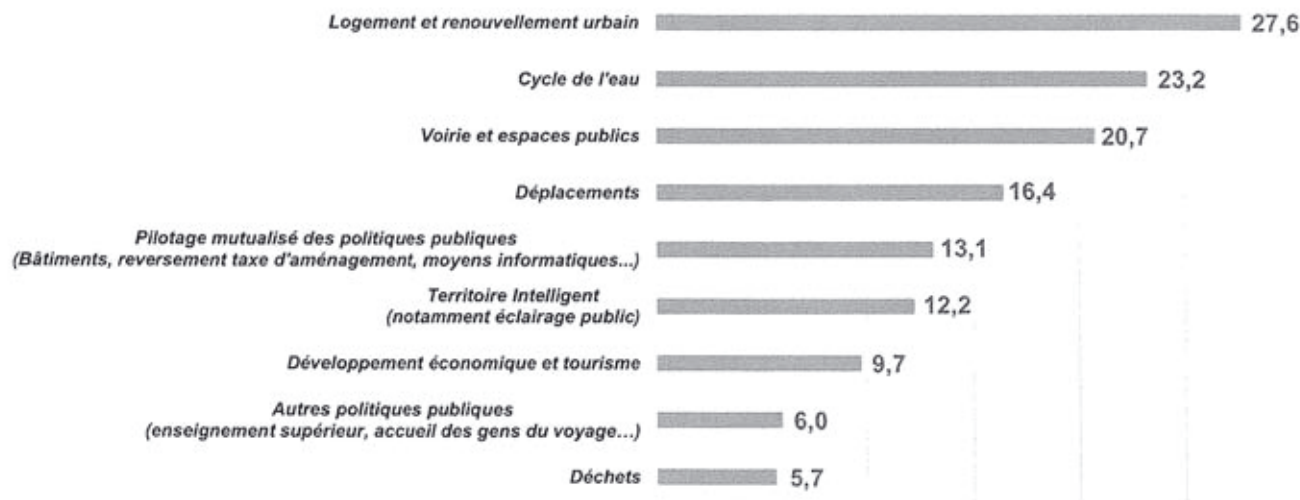


→ Investissement global par politique sectorielle (hors dette)

L'investissement global de la collectivité pour 2025 est affiché à près de **134,6 M€**. Hors tramway, il s'agit du plus haut niveau projeté depuis la création de la Communauté Urbaine. La fin du mandat voit ainsi se conjuguer des investissements majeurs liés aux programmes élaborés ces dernières années : rénovation urbaine à Monplaisir et à Belle-Beille, éclairage public avec territoire intelligent, soutien au logement social, doublement de l'enveloppe consacrée aux pistes cyclables, renouvellement de nos infrastructures (eau, assainissement, voirie).

Dans un environnement préoccupant à plus d'un titre, notre communauté urbaine fait le pari de l'avenir et de la confiance.

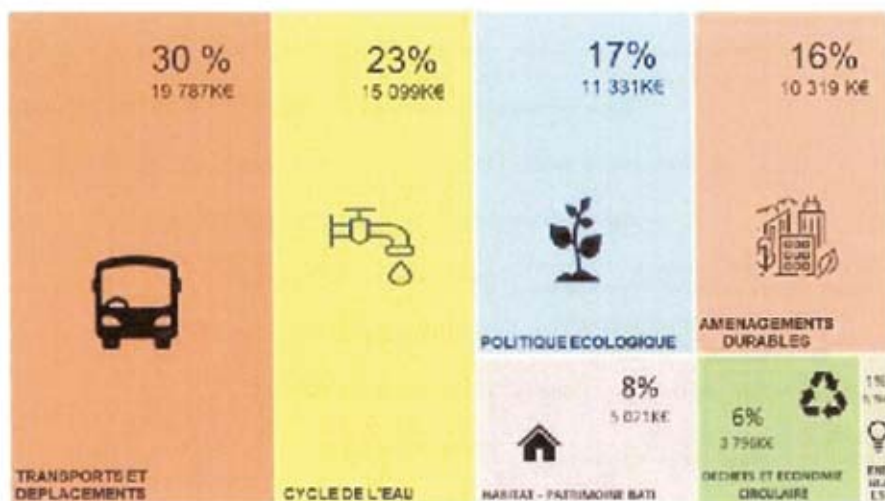
Ce montant se répartit comme suit par politique publique :



En volume financier, les politiques publiques qui portent les principales dépenses d'investissement sont :

- **La politique logement et renouvellement urbain** pour 27,6 M€ avec les actions d'amélioration de l'habitat et d'accession sociale pour 10,1 M€, la rénovation urbaine pour 7,4 M€, les Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) habitat pour 5,7 M€, les réserves foncières pour 3,8 M€, et la planification urbaine pour 0,6 M€,
- **La politique cycle de l'eau**, portée majoritairement par les budgets annexes Eau et Assainissement, avec 23,2 M€, (dont 9,6 M€ pour la partie eau et 11,7 M€ pour la partie assainissement) et 1,9 M€ pour les travaux en matière d'eaux pluviales,
- **La politique voirie et espaces publics** avec 20,7 M€,
- **Les déplacements** avec 16,4 M€ d'investissement dont 7,9 M€ pour les transports urbains, 6,9 M€ pour le plan Vélo,
- **Le pilotage mutualisé des politiques publiques** évalué à 13,1 M€ comprend entre autres 3 M€ de reversement de taxe d'aménagement aux communes, 2,6 M€ de frais d'acquisition du bâtiment de la Banque de France, 2,3 M€ de crédits pour les moyens informatiques de la collectivité et 1,2 M€ pour l'entretien et la réhabilitation des bâtiments,
- Le projet **Territoire Intelligent** pour 12,2 M€ dont 8,8 M€ au titre de l'éclairage public,
- **Le développement économique et le tourisme** pour 9,7 M€ comprenant principalement les différentes ZAC et les Parcs d'Activité Communautaire,
- **Les autres politiques publiques (6 M€)** intègrent notamment 3,6 M€ pour l'enseignement supérieur et la recherche, 0,6 M€ pour l'entretien des parcs et jardins, 0,6 M€ pour l'accueil des gens du voyage et 0,4 M€ sur la prévention des risques.

Comme présenté lors du Débat d'Orientation Budgétaire, il est important de rappeler **la place prépondérante dans ce budget 2025 de la politique transversale de transition écologique. Environ la moitié des dépenses d'investissement de ce budget 2025 (soit 66,1 M€) sont consacrées à cette priorité transversale** et se décomposent dans les politiques sectorielles suivantes :



La suite du rapport s'attachera à présenter de manière synthétique le budget principal puis les budgets annexes en reprenant à chaque fois :

- Un tableau chiffré présentant l'équilibre,
- Un commentaire autour des principales recettes et dépenses de fonctionnement,
- Les conséquences de ces éléments sur les niveaux d'épargne et d'emprunt,
- Les principaux projets d'investissement associés à l'exercice 2025.

PRECISION METHODOLOGIQUE :

Le rapport budgétaire doit être abordé comme un complément au document budgétaire réglementaire remis à chaque membre du conseil communautaire. En effet, le caractère parfois ardu de la présentation du document réglementaire nécessite des regroupements voire des retraitements qui facilitent sa compréhension et améliorent le débat démocratique.

Comme tous les ans, seules sont présentées les dépenses et les recettes réelles, les opérations dites d'ordre s'équilibrant entre elles et correspondant à des mécanismes purement comptables. De la même manière, les écritures réelles liées à la souscription d'un emprunt offrant des possibilités d'une ligne de trésorerie (OCLT – ouverture de crédits long terme) ne seront pas reprises dans le rapport. Enfin, les dépenses et recettes exceptionnelles (y compris les produits de cession) ne font pas l'objet d'un retraitement spécifique.

→ BUDGET PRINCIPAL

Comme évoqué en introduction, ce budget a subi ces dernières années des contraintes inflationnistes fortes induisant un resserrement de ses marges de manœuvre. Les fondamentaux du budget principal restent toutefois préservés en raison notamment de la maîtrise des dépenses de fonctionnement (+ 0,8 %). Ces éléments peuvent se résumer de la manière suivante :

- **Des recettes de fonctionnement stable à + 0,2 %** (soit + 0,4 M€) sans augmentation des taux de fiscalité grâce à notre dynamisme économique,
- **Des dépenses de fonctionnement en légère hausse de 1,2 M€ soit + 0,8 % entre 2024 et 2025.** Cette progression est principalement liée aux évolutions des dépenses de personnel, à la hausse de la contribution au SDIS ainsi qu'à l'impact des frais d'assurance sur les dépenses courantes,
- Une épargne brute proche de 24,8 M€,
- **Des investissements de 97,8 M€ principalement en faveur de la politique du logement.** Ces dépenses sont financées par des ressources propres et par un maximum de 50,7 M€ d'emprunts avant reprise des résultats 2024.

Principal					(en milliers d'Euros)				
FONCTIONNEMENT									
RECETTES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Impôts et taxes	120 627	119 530	-1 097	-0,9%	Personnel	29 378	30 667	1 289	4,4%
Fiscalité Ménages	56 844	56 919	75	0,1%	Autres charges de gestion courante	55 285	55 898	613	1,1%
Fiscalité Entreprises	55 588	55 871	283	0,3%	Dont SDIS	16 116	16 439	322	2,0%
Attributions de compensation	3 825	2 580	-1 245	-32,5%	Dont participation budget transports et aéroport	17 192	16 750	-442	-2,6%
Autres (FPIC, taxe de séjour...)	4 270	4 160	-110	-2,6%	Dont subventions	17 762	17 718	-44	-0,2%
Dotations subventions et Participations	42 371	41 452	-919	-2,2%	Atténuations de produits	34 399	33 809	-590	-1,7%
Dont DGF	32 233	32 000	-233	-0,7%	Dont dotation de solidarité communautaire	11 500	11 600	100	0,9%
Dont financements européens (FSE, FEDER)	1 855	1 471	-384	-20,7%	Dont taxe de séjour	1 100	1 500	400	36,4%
Dont FCTVA	200	0	-200		Dont attribution de compensation	16 000	15 010	-990	-6,2%
Produits des services	11 201	12 744	1 543	13,8%	Autres dépenses de fonctionnement	30 755	30 626	-128	-0,4%
Remboursement des frais de mutualisation (RMI et prestations informatiques)	2 015	3 050	1 035	51,4%	Dont énergie / fluides	3 307	2 911	-396	-12,0%
Participations Budgets Annexes aux frais de structure	1 470	1 726	256	17,4%	Dont frais d'assurance	488	839	351	71,9%
Autres recettes	6 633	7 544	911	13,7%	Charges exceptionnelles	130	100	-30	-23,1%
Reprise résultats - opérations d'aménagement	-	1 011	1 011		Total	149 947	151 100	1 153	0,8%
Total	180 832	181 270	438	0,2%	Epargne de gestion	30 885	30 170	-715	-2,3%
					Intérêts (hors ICNE)	5 911	5 428	-483	-8,2%
					Epargne Brute	24 974	24 742	-232	-0,9%
					Capital	16 381	16 649	268	1,6%
					Epargne Nette	8 593	8 093	-500	-5,8%

A noter le retraitement opéré sur les opérations d'échange de taux au BP 2024 et BP 2025 (avec respectivement -249 K€ et -300 K€)

INVESTISSEMENT									
RECETTES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne Nette	8 593	8 093	-500	-5,8%	Dépenses et subventions d'Équipement	85 375	90 466	5 091	6,0%
Dotations, fonds divers et autre	11 800	11 000	-800	-6,8%	Parts sociales	1 160	304	-856	-73,8%
Dont FCTVA	8 000	7 000	-1 000	-12,5%	Avances - ZAC et autres	5 900	4 000	-1 900	-32,2%
Subventions et autres	20 394	20 763	369	1,8%	Taxe aménagement	2 800	3 000	200	7,1%
Avances - ZAC et autres	3 721	2 100	-1 621	-43,6%	Total	95 235	97 770	2 535	2,7%
Cessions	5 896	5 125	-771	-13,1%					
Emprunt	44 831	50 689	5 858	13,1%					
Total	95 235	97 770	2 535	2,7%					

• Les recettes de fonctionnement

La progression des recettes de fonctionnement de + 0,4 M€ (de 180,8 M€ à 181,3 M€) résulte principalement d'une hausse des produits d'exploitation. Pour être complet, il est proposé d'apporter les éléments d'information sur chaque chapitre budgétaire composant cette rubrique.

• Les contributions directes : la fiscalité ménages et entreprises

Le produit fiscal représente les deux tiers des recettes de fonctionnement du budget principal pour 2025. Globalement, le produit des contributions directes passe de 112,5 M€ prévus lors du BP 2024 à 112,8 M€ en

2025 grâce à la revalorisation des bases fiscales. **Conformément à nos engagements, il n'y aura aucune augmentation des taux de fiscalité en 2025.**

Pour ce projet de BP 2025, le tableau ci-dessous apporte du détail sur la composition des deux rubriques « fiscalité ménages » et « fiscalité entreprises » :

	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
Fraction de TVA	45 949 663	44 084 623	- 1 865 040	-4,1%
Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)	1 673 321	2 350 297	676 976	40,5%
Taxe Foncier Bâti et Non Bâti	9 221 003	9 384 020	163 017	1,8%
Taxe GEMAPI	-	1 100 000		
Sous total fiscalité ménages	56 843 987	56 918 940	74 953	0,1%
Cotisation Foncière des Entreprises	26 118 411	26 855 770	737 359	2,8%
Fraction compensatoire - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	24 069 529	23 115 384	- 954 145	-4,0%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	1 400 000	1 600 000	200 000	14,3%
Taxe sur les surfaces commerciales	4 100 000	4 300 000	200 000	4,9%
Sous total fiscalité entreprises	55 687 940	55 871 154	183 214	0,3%
TOTAL	112 531 927	112 790 094	258 167	0,2%

▪ La prévision 2025 du poste fiscalité "ménages" est de 56,9 M€. **La compensation de la taxe d'habitation sur les résidences principales (fraction de TVA) représente l'essentiel de ce produit prévisionnel** avec un niveau attendu de 44,1 M€ (montant prudent et identique aux notifications 2024 comme le prévoit le projet de la loi finances pour 2025). Les taxes sur le foncier bâti et non bâti sont de 9,4 M€. A noter la mise en place au 1^{er} janvier 2025 d'une taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) avec une projection de 1,1 M€ de recettes pour faire face aux dépenses associées à cette compétence.

▪ La prévision 2025 du poste **fiscalité "entreprises" est de 55,9 M€**. Elle se répartit principalement entre la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) estimée à 26,9 M€ et une prévision de fraction compensatoire de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), basée sur la dernière notification fournie par le Ministère des Finances, à 23,1 M€ pour 2025. **Ces niveaux témoignent du dynamisme de notre territoire qui résulte des nombreuses implantations d'entreprises au cours du dernier mandat notamment.**

Le reste de la prévision est liée à la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM de 4,3 M€) et aux impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER de 1,6 M€) qui ont été projetées au BP 2025 sur la base des réalisations 2024.

• Les dotations, subventions et participations

Ce poste budgétaire qui représente 41,4 M€ soit **23 % des recettes de fonctionnement du budget principal** est en baisse de -2,2 % en comparaison avec 2024. Cette évolution se décompose de la manière suivante :

	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
DGF	32 232 616	32 000 000	- 232 616	-0,7%
FCTVA fonctionnement	200 000	-	- 200 000	-100,0%
Subventions	3 781 981	3 041 388	- 740 593	-19,6%
Allocations compensatrices	6 156 000	6 411 000	255 000	4,1%
Total	42 370 597	41 452 388	- 918 209	-2,2%

On constate une diminution du niveau des subventions de - 0,7 M€ par rapport au BP 2024 (notamment des financements européens). Les allocations compensatrices au titre de la CVAE et de la CFE sont en augmentation de l'ordre de + 0,3 M€.

Pour ce qui est de la DGF, cette dotation représente 77 % du chapitre budgétaire. Dans l'attente d'éléments législatifs ou réglementaires définitifs, le projet de BP 2025 reprend de manière prudente le montant de la dotation notifiée en 2024 ajustée à la baisse du fait de la traditionnelle diminution au niveau national de la part « dotation de compensation » à l'intérieur de la DGF.

- **Les autres produits (produits des services, produits financiers, ...)**

Ces autres produits sont en hausse de + 2,4 M€ entre 2024 et 2025.

Cette variation s'explique essentiellement par :

- la reprise de résultats bénéficiaires sur certaines opérations d'aménagement (+ 1,1 M€),
- l'effet des mécanismes comptables de refacturation entre ALM, la Ville d'Angers et le CCAS (notamment +1 M€ sur les dépenses de personnel mutualisées et sur les frais de prestations informatiques au CCAS).

- ♦ **Les dépenses de fonctionnement**

L'évolution des dépenses de fonctionnement entre 2024 et 2025 est de + 0,8 %, un niveau inférieur au taux d'inflation de ces derniers mois (+1,3% en 2024). Cette variation recouvre des situations différentes selon les principaux postes de dépenses :

- **Les dépenses de personnel** sont en hausse de + 4,4 % soit + 1,3 M€. Cette évolution est liée principalement à l'impact en année pleine de la revalorisation des cotisations CNRACL au 1er janvier 2025 (évolution des taux de cotisation employeurs à la CNRACL de 4 points), aux mesures réglementaires de revalorisation salariale (revalorisation des carrières et des rémunérations des agents) et au Glissement Vieillesse Technicité. L'augmentation sur les dépenses de personnel comprend également des mesures en faveur de l'harmonisation du régime indemnitaire ainsi que le renforcement de certains services.
- **Les autres charges de gestion courante** sont constituées de :
 - **La participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours** qui affiche une progression de + 0,3 M€ par rapport au BP 2024 pour atteindre un montant global de 16,4 M€,
 - **Les subventions de fonctionnement** représentent 17,7 M€ en stabilité par rapport à 2024,
 - **Les participations aux budgets annexes et aux Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC)** sont en diminution (- 0,4 M€) et correspondent à la baisse de la contribution financière d'équilibre du budget principal au budget annexe transports suite à la bonne tenue du versement mobilité et des recettes tarifaires des voyageurs en 2024.
- **Les crédits de fonctionnement des services** sont en très légère diminution de - 0,1 M€ soit - 0,4 % et comprennent l'ensemble des charges courantes de la collectivité. Cette baisse est principalement liée à la diminution des dépenses d'électricité en 2025 (- 0,4 M€ notamment grâce au marché territoire intelligent) et permet de faire face à la hausse importante des coûts d'assurance (+ 0,3 M€ pour le seul budget principal).
- **Atténuation de produits** : ce poste comprend à la fois la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC), l'Attribution de Compensation (AC) et le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR). La première est stable par rapport au BP 2024 et s'établit à 11,6 M€ suite aux orientations du pacte financier et fiscal. L'enveloppe de la seconde diminue de - 1 M€ par rapport à 2024 pour se situer à 15 M€. Cette évolution fait suite au processus d'actualisation des calculs d'AC mis en œuvre à l'occasion de la prise en gestion directe de la compétence voirie et eaux pluviales par Angers Loire Métropole (à noter une baisse à peu près équivalente en recettes de fonctionnement).

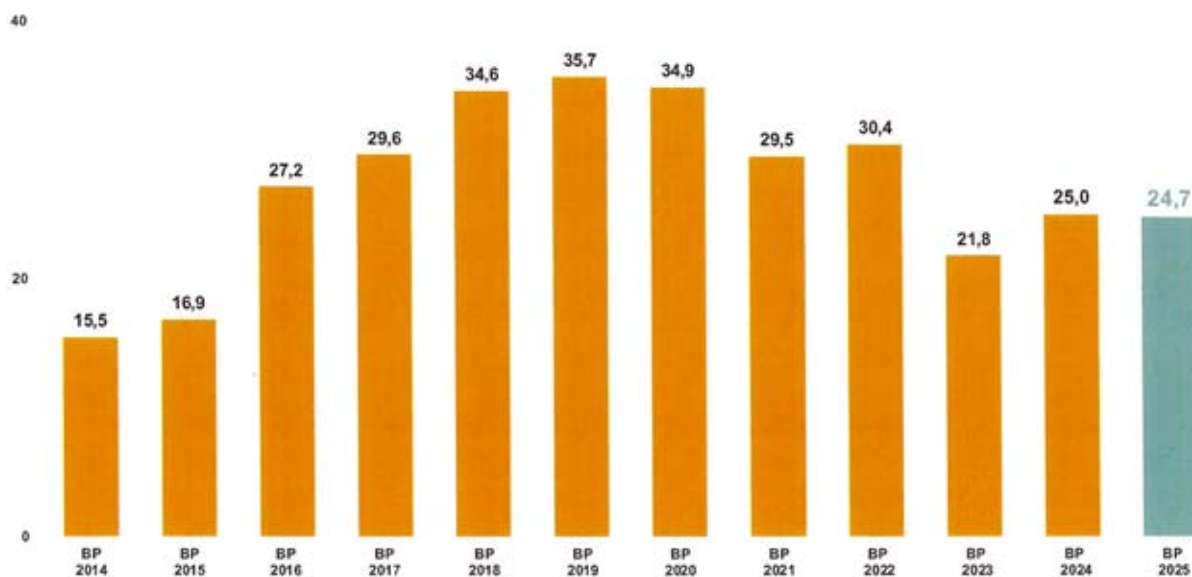
Le FNGIR est anticipé avec le même montant que le BP 2024 à 5,6 M€.

♦ Epargne de gestion, épargne brute et épargne nette

Conséquence d'une moindre progression des recettes de fonctionnement (+ 0,2 %) comparativement aux dépenses de fonctionnement (+0,8%), l'épargne **brute de 24,7 M est stable par rapport à 2024**.

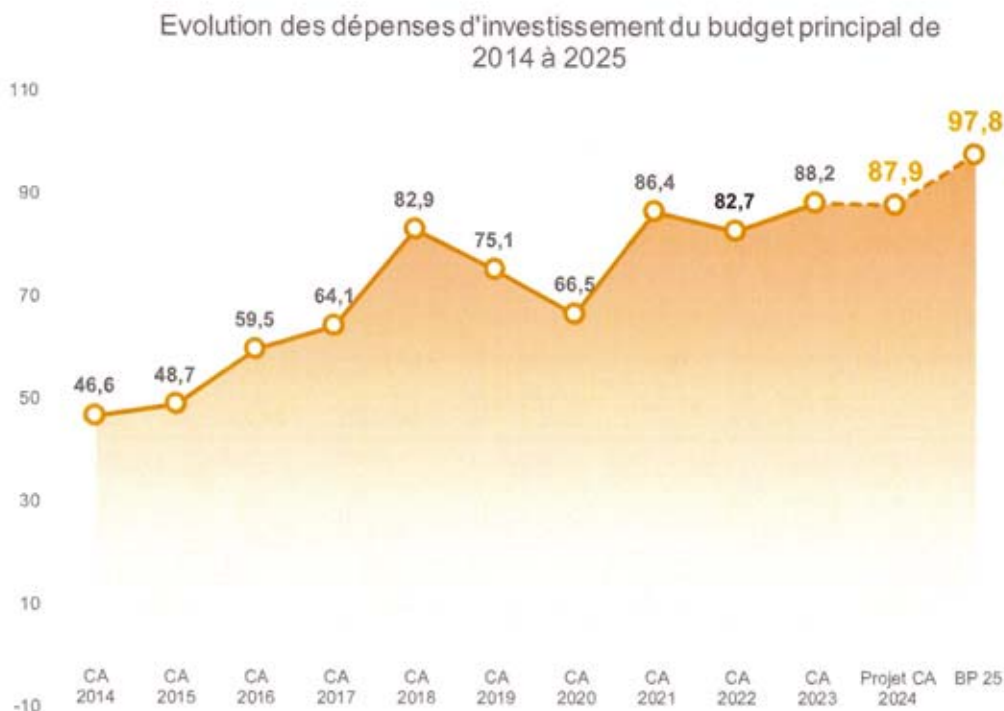
Après soustraction du remboursement en capital de la dette de 16,6 M€, l'épargne nette est en légère baisse pour atteindre 8,1 M€. Ce montant permettra de financer une partie des investissements de l'année. Le graphique suivant illustre cette particularité du contexte 2025 en reprenant l'historique de l'épargne brute présentée au BP depuis 2014 :

Evolution depuis le BP 2014 des niveaux d'épargne brute du budget principal en M€
(Chiffres BP)



• Les dépenses d'investissement du budget principal

Les dépenses d'investissement 2025 sont de **97,8 M€**, en progression de 9,9 M€ par rapport au projet de CA 2024. **Ce montant proche de la barre symbolique des 100 M€ est le double du niveau de celui constaté en 2014-2015.**



Voici **les principales opérations d'investissement** de ce BP 2025 qui représentent environ 85 % des dépenses d'investissement.

Description	BP 2025
Logement / NPNRU	27 577 500
Voirie et espaces publics	20 676 000
Territoire Intelligent (notamment éclairage public)	12 245 607
Plan Vélo	6 835 000
ZAC économique (Cours St Laud, Quai St Serge, St Serge Faubourg Actif ...)	4 800 400
Enseignement Supérieur et Recherche	3 565 000
Acquisition bâtiment "Banque de France"	2 600 000
Système informatique et numérique	2 287 900
Eaux pluviales	1 900 000
Accueil des gens du voyage	1 220 500
Constructions scolaires	360 000
Total des principales opérations d'investissement du budget principal	84 067 907
% (hors dette)	86%

En complément à cette présentation thématique des principales opérations d'investissement pour 2025, **il est utile de pouvoir illustrer pour le budget principal, la politique de transition écologique à partir de quelques illustrations :**

- Rénovation thermique des bâtiments (*plan de maîtrise de l'énergie des bâtiments, programme Mieux chez moi, ...*),
- Territoire intelligent pour accélérer la transition écologique (*notamment sur l'éclairage public*),
- Plan vélo (*aide à l'achat, infrastructures cyclables*),

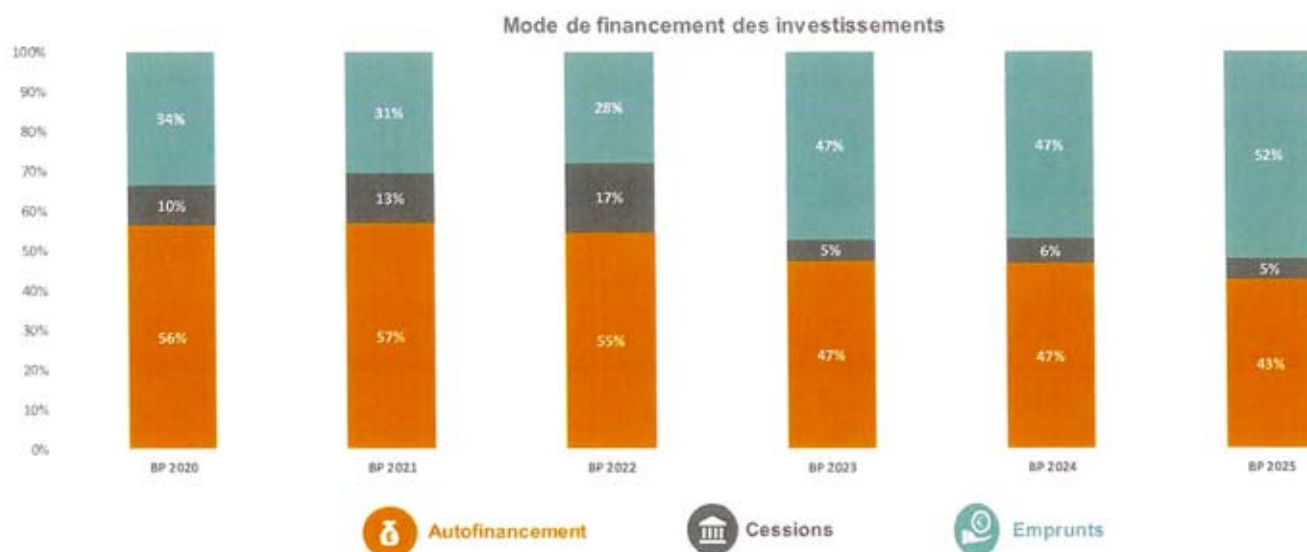
- Boucles vertes,
- PLUi prenant en compte les objectifs du plan climat,
- Schéma directeur des paysages angevins,
- Plan de protection du bruit dans l'environnement,
- Entretien et balisage des sentiers de randonnées,
- Plan de gestion ENS/ONF,
- Acquisition de véhicules électriques,
- Développement des transports en commun et des mobilités douces,
- Travaux de désimperméabilisation sur la voirie et l'aménagement urbain, etc...

♦ Les recettes d'investissement et l'emprunt d'équilibre du budget principal

Le tableau suivant reprend les principales recettes d'investissement pour ce BP 2025 :

	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	8 593	8 093	- 500	-5,8%
Dotations, fonds divers et autre	11 800	11 000	- 800	-6,8%
Subventions et autres	20 394	20 763	369	1,8%
Avances - ZAC	3 721	2 100	- 1 621	-43,6%
Cessions	5 896	5 125	- 771	-13,1%
Emprunts	44 831	50 689	5 858	13,1%
Total	95 235	97 770	2 535	2,7%

Présenté sous une autre forme, vous trouverez ci-dessous l'évolution de la structure prévisionnelle du financement de nos investissements entre le BP 2020 et le BP 2025. **Il convient de signaler que le financement de nos investissements par nos ressources propres (autofinancement et cessions) s'établit à 48 % au BP 2025 et est projeté à environ 60 % après reprise des résultats 2024 lors du BS de juin 2025.**



→ BUDGET EAU

Eau



(en milliers d'Euros)

FONCTIONNEMENT

RECETTES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Prod Exploitation	26 622	27 732	1 110	4,2%
Dont vente d'eau aux abonnés et vente en gros	21 800	22 840	1 040	4,8%
Dont location compteurs	4 590	4 650	60	1,3%
Autres	1 838	1 912	74	4,0%
Redevance pollution	4 600	4 700	100	2,2%
Total	33 060	34 344	1 284	3,9%

DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Personnel	7 090	7 576	486	6,9%
Fonct. du service	11 161	11 238	77	0,7%
Dont produits de traitement	2 200	2 200	0	0,0%
Dont électricité	2 300	2 260	-40	-1,7%
Revers. Redev. Pollution	4 600	4 700	100	2,2%
Total	22 851	23 514	663	2,9%
Epargne de gestion	10 299	10 830	621	6,1%
Intérêts	620	499	-121	-19,5%
Epargne brute	9 589	10 331	742	7,7%
Capital	1 625	1 297	-328	-20,2%
Epargne nette	7 964	9 034	1 070	13,4%

INVESTISSEMENT

FINANCEMENT	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	7 964	9 034	1 070	13,4%
Recettes d'équilibre	3 246	557	-2 689	-82,8%
Autres	10	10	0	0,0%
Total	11 220	9 601	- 1 619	-14,4%

DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Dépenses d'équipement	11 220	9 601	-1 619	-14,4%
Dont travaux production et stockage	1 422	2 000	578	40,6%
Dont travaux entretien et renouvellement réseaux	7 524	4 825	-2 699	-35,9%
Dont sécurisation R70 - alimentation sortie Usine	50	100	50	100,0%
Dont Bâtiment et moyens généraux	1 252	1 852	600	47,9%
Dont logiciels de supervision, et architecture de cybersécurité	597	664	67	11,2%
Total	11 220	9 601	- 1 619	-14,4%

♦ Exploitation

Concernant les recettes de fonctionnement, le principal poste budgétaire « produits d'exploitation » progresse de + 1,1 M€ pour atteindre 27,7 M€. Cette augmentation intègre la prévision d'une revalorisation tarifaire de 2,4 % sur les redevances et abonnements des usagers.

Les dépenses de fonctionnement de 23,5 M€ connaissent une légère évolution de + 0,7 M€ liée pour l'essentiel à la progression du poste « ressources humaines ». Les prévisions 2025 des autres charges de fonctionnement (produits et énergie entre autres) sont légèrement supérieures aux prévisions de l'année dernière (+ 0,7 %) tout en étant en-deçà de l'inflation. L'évolution modérée de l'enveloppe dédiée au reversement des produits collectés de la redevance pollution s'inscrit dans un contexte incertain lié à la récente réforme des redevances des agences de l'eau.

♦ Epargnes et annuités de dette

L'épargne nette est en progression significative sous l'impulsion conjuguée d'une diminution de la charge de la dette et de la hausse de l'épargne brute. Cette épargne est entièrement dirigée vers les besoins d'investissement 2025 sans aucun recours à l'emprunt.

Le remboursement de capital de la dette est de 1,3 M€ et cette inscription permet de poursuivre le désendettement régulier et significatif de ce budget annexe (-60 % d'encours de dette en 10 ans).

♦ Investissement

Le niveau d'investissement proposé en 2025 reste important (9,6 M€) avec notamment 4,8 M€ consacrés au **renouvellement des réseaux d'eau potable**. Concernant l'outil de production d'eau potable, 2 M€ de crédits sont prévus pour le chantier de la réhabilitation de la prise d'eau de secours dans la Loire, l'automatisation de l'usine et le lancement des études pour la refonte du pompage/stockage.

→ BUDGET ASSAINISSEMENT

Assainissement



(en milliers d'Euros)

FONCTIONNEMENT

RECETTES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Prod. Exploitation	23 140	23 210	70	0,3%	Personnel	4 694	4 783	89	1,9%
dont redevance assainissement collectif	21 750	21 750	0	0,0%	Fonct. du service	5 676	5 495	-181	-3,2%
dont branchements	850	850	0	0,0%	dont exploitation Clientèle	174	259	85	48,9%
Station Baumette	1 170	1 210	40	3,4%	dont gestion des boues	300	200	-100	-33,3%
dont remboursement charges d'exploitat* biogaz	930	970	40	4,3%	dont énergie pour réseaux et stations	1 350	1 100	-250	-18,5%
Participation PFAC	3 000	3 000	0	0,0%	Station Baumette	6 093	6 108	15	0,2%
Redevance modernisation réseaux	2 500	2 500	0	0,0%	Redevance modernisation réseaux	2 500	2 500	0	0,0%
Autres	189	445	256	135,4%	Total	18 963	18 886	-77	-0,4%
					Epargne de gestion	11 037	11 479	443	4,0%
					Intérêts	767	996	229	29,9%
					Epargne brute	10 270	10 483	214	2,1%
					Capital	675	671	-4	-0,6%
					Epargne nette	9 595	9 812	218	2,3%
	29 999	30 365	366	1,2%					

INVESTISSEMENT

FINANCEMENT	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	9 595	9 812	218	2,3%	Dépenses d'équipement	12 219	11 690	-529	-4,3%
Subventions	1 032	435	-597	-57,8%	dont stations de dépollution périphériques	2 500	2 500	0	0,0%
Recettes d'équilibre	1 543	1 393	-150	-9,7%	dont travaux entretien et renouvel. des réseaux	8 730	7 815	-915	-10,5%
Autres	50	50	0	0,0%	dont Travaux STEP Baumette	250	535	285	114,0%
Total	12 219	11 690	-529	-4,3%	Total	12 219	11 690	-529	-4,3%

• Exploitation

Concernant les recettes de fonctionnement, les prévisions des produits d'exploitation (issus principalement des redevances assainissement) sont stables de BP à BP pour s'établir à 23,2 M€. Par ailleurs, les produits issus de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) sont maintenus de manière prudente au même niveau que l'année passée (3 M€).

Concernant les dépenses de la section d'exploitation, l'ensemble des charges (environ 18,9 M€) diminuent très légèrement de -0,4 %. La hausse sur la masse salariale est compensée par les ajustements de crédits sur la gestion des boues et les frais d'énergie en recul avec la baisse du coût de l'énergie.

• Epargnes et annuités de dette

Dans ce contexte, l'épargne nette se maintient à un niveau élevé (9,8 M€ en progression de + 2,3 % par rapport à 2024) malgré une hausse sur les intérêts de la dette. Cette épargne est entièrement mobilisée pour financer les investissements.

Comme pour le budget eau, les 0,7 M€ de remboursement de capital de la dette permettent de poursuivre le désendettement régulier de ce budget annexe (-60 % d'encours de dette également en 10 ans).

• Investissement

Ce budget d'investissement 2025 reste ambitieux avec une enveloppe globale de près de 11,7 M€. Les efforts se concentrent essentiellement sur les travaux de renouvellement des réseaux (7,8 M€) et sur la réhabilitation et la construction de stations périphériques (2,5 M€).

→ BUDGET DECHETS

Déchets

(en milliers d'Euros)

FONCTIONNEMENT

RECETTES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Produits Exploitation et Dotations participations	6 980	7 614	634	9,1%	Personnel	9 296	9 601	305	3,3%
dont recettes collecte sélective	5 121	5 521	400	7,8%	Contrat exploitation	20 392	21 910	1 518	7,4%
dont recettes déchèteries	1 351	1 351	0	0,0%	dont prestations de collecte des ordures ménagères	4 834	5 442	608	12,6%
					dont prestations de collecte sélective	3 630	3 787	157	4,3%
T.E.O.M	34 600	35 800	1 200	3,5%	dont marché de traitement des ordures ménagères	8 855	9 500	645	7,3%
					dont prestations dans les déchèteries	2 497	2 551	54	2,2%
					Territoire Intelligent	243	100	-143	-59,0%
					Fonctionnement du service	5 701	6 319	618	10,8%
					Total	35 632	37 930	2 298	6,4%
					Epargne de gestion	5 948	5 484	- 464	-7,8%
					Intérêts de la dette	230	76	-154	-67,0%
					Epargne brute	5 718	5 408	- 310	-5,4%
					Capital de la dette	402	204	-198	-49,3%
Total	41 580	43 414	1 834	4,4%	Epargne nette	5 316	5 204	- 112	-2,1%

INVESTISSEMENT									
FINANCEMENT	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	5 316	5 204	-112	-2,1%	Dépenses d'équipement	6 482	5 522	-960	-14,8%
Subventions / cessions	50	50	0	0,0%	dont achat de véhicules pour la collecte	700	1 400	700	100,0%
FCTVA	500	500	0	0,0%	dont remplacement des points d'apports volontaires	1 300	1 290	-10	-0,8%
Recette d'équilibre	616	0	-616	-100,0%	dont travaux dans les déchèteries	1 130	630	-500	-44,2%
					dont activités de prévention, de tri et de valorisation	548	445	-103	-18,6%
					Désendettement	0	232	232	
Total	6 482	5 754	- 728	-11,2%	Total	6 482	5 754	- 728	-11,2%

- **Exploitation**

Concernant les recettes de fonctionnement, elles atteignent globalement 43,4 M€ en 2025 (soit + 1,8 M€). Plus de 80% de ces recettes concernent le produit de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Pour 2025, les prévisions de produit de TEOM sont en augmentation de + 1,2 M€ et tiennent compte de la revalorisation des bases fiscales de + 1,7 % décidées par le Parlement. Le bons résultats provisoires de l'exercice 2024 nous permettent d'envisager une baisse des taux de TEOM pour 2025 de 1% pour les zones 1 et 2 (Angers et 1^{ère} couronne) et de 2% pour les zones 3 et 4 (2^{ème} couronne).

Les autres recettes (recettes issues des déchèteries et collecte sélective notamment) progressent de BP à BP de + 9,1 % (soit + 0,6 M€). Cette évolution est essentiellement liée à la filière de valorisation portée par CITEO (+1,5 M€) compensant une baisse projetée des recettes issues de la vente des matériaux (-1 M€).

Concernant les dépenses de fonctionnement, la hausse à 37,9 M€ en 2025 (+ 2,3 M€) est principalement le reflet d'une progression des crédits dû à l'actualisation des prix des différents contrats d'exploitation (+1,5 M€) qui traduit l'inflation de certains indices, au déploiement de la collecte des biodéchets (+ 0,3 M€) et le renforcement des ressources humaines (+ 0,3 M€). A noter la mise en place d'une nouvelle prestation d'accueil à la déchèterie Emmaüs (+ 0,2 M€).

◆ **Epargnes et annuités de dette**

L'épargne nette de 5,2 M€ est quasiment stable par rapport à 2024. Cette évolution retranscrit les différents mouvements de recettes et de dépenses évoqués ci-dessus. De manière rassurante, les premières estimations de résultat 2024 permettent de confirmer un autofinancement complet des investissements sur 2025.

Pour ce qui concerne la partie dette, il est programmé un remboursement de la dette à fin 2025 sur ce budget annexe. Ce désendettement de 44 M€ depuis 2014 permet ainsi de solder la dette « Biopôle » grâce aux actions d'optimisation engagées sur ces dernières années.

- Investissement

Les dépenses d'investissement de 5,7 M€ intègrent notamment l'acquisition et le renouvellement des véhicules de collecte des ordures ménagères (+ 0,7 M€), les travaux dans les déchetteries (0,6 M€) ou encore le remplacement de points d'apports volontaires (+1,3 M€).

→ BUDGET TRANSPORTS

Transports										(En milliers d'Euros)				
FONCTIONNEMENT														
RECETTES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %					
Versement mobilité	68 000	70 400	2 400	3,5%	Contribution forfaitaire fonct.	81 000	81 500	500	0,6%					
DGD Transp. Scolaires	2 178	2 178	0	0,0%	Contribution d'équipement	1 250	1 280	30	2,4%					
Participation du budget principal ALM	16 442	16 000	-442	-2,7%	Restitution de Fiscalité	400	400	0	0,0%					
Reversement fiscalité et autres	55	260	205	372,7%	Fonct. Services / Autres (RH, finances)	1 317	1 213	-104	-7,9%					
Recettes DSP RD Angers	20 690	23 000	2 310	11,2%	Activité transports urbain	1 269	1 335	66	5,2%					
					Total	85 236	85 728	492	0,6%					
					Epargne de gestion	22 129	26 110	3 981	18,0%					
					Intérêts	7 068	6 980	-88	-1,2%					
					Epargne brute	15 061	19 130	4 069	27,0%					
					Capital	14 004	14 219	215	1,5%					
Total	107 365	111 838	4 473	4,2%	Epargne nette	1 057	4 911	3 854	364,6%					

INVESTISSEMENT									
FINANCEMENT	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	1 057	4 911	3 854	364,6%	Transports URBAINS	7 384	7 863	479	6,5%
Remboursement TVA	5 998	3 200	-2 798	-46,7%	Tramway	5 893	0	-5 893	-100,0%
Subventions et autres	5 022	860	-4 162	-82,9%	Remboursement avance COVID	1 500	1 500	0	0,0%
Emprunt provisoire	2 700	392	-2 308	-85,5%	Total	14 777	9 363	- 5 414	-36,6%
Total	14 777	9 363	- 5 414	-36,6%					

A noter : Pour faciliter la lecture de BP à BP, un retraitement sur les opérations d'échange de taux a été appliqué aux recettes et dépenses de fonctionnement (1 584 K€ en 2024 et 1 800 K€ en 2025)

✦ Exploitation

Concernant les recettes de fonctionnement, le projet de compte administratif 2024 fait apparaître un niveau de versement mobilité de 70,3 M€ et nous amène donc à ajuster la projection 2025 à 70,4 M€, preuve du dynamisme de l'emploi sur notre territoire.

En matière de recettes liées à la Délégation de Service Public (DSP) (notamment les recettes tarifaires des voyageurs), une progression à 23 M€ (soit + 2,3 M€ par rapport au BP 2024) est anticipée. Une fréquentation à la hausse est prévue pour tenir compte de l'offre de mobilité déployée sur le réseau dans la continuité de l'ouverture des deux nouvelles lignes de tramway.

Le montant de la participation du budget principal est par ailleurs projeté à hauteur de 16 M€ (en baisse de - 0,4 M€ par rapport au BP 2024) pour équilibrer ce budget annexe en se rappelant que son montant était de 11,4 M€ jusqu'en 2022.

Concernant les dépenses de fonctionnement, le projet de BP 2025 prévoit une hausse globale de + 0,5 M€ qui se concentre principalement sur la DSP de transports urbains. Cette légère augmentation de la **contribution forfaitaire** est liée à l'inflation et au renforcement de l'offre de service sur le réseau urbain et suburbain en année pleine.

✦ Epargnes et annuités de dette

Avec un montant de 19,1 M€, le niveau d'épargne brute augmente significativement (+ 4 M€). Cette épargne permet de financer le remboursement du capital de la dette (14,2 M€) notamment liées aux emprunts contractés pour financer les lignes B et C du tramway et d'autofinancer une majorité de nos investissements.

✦ Investissement

Le montant des investissements du budget transport est projeté à 9,3 M€. Il se réduit du fait de la fin du chantier des deux nouvelles lignes de tramway. Ce montant intègre 7,9 M€ d'achat de matériel roulant (notamment pour l'acquisition de bus au biogaz) et un ensemble de travaux liés à la nouvelle offre du réseau (travaux sur les lignes de bus urbaines et suburbaines, adaptation des dépôts de bus, bornes information voyageur, poteaux d'arrêt, ...). A noter l'inscription d'un montant de 1,5 M€ au budget 2025 correspondant à la poursuite du remboursement de l'avance accordée par l'Etat aux opérateurs de transport public affectés par la crise sanitaire de 2020 (1,5 M€ / an jusqu'en 2030).

→ BUDGET AEROPORT

Aéroport



(en milliers d'Euros)

FONCTIONNEMENT

RECETTES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Participation ALM	750	750	0	0,0%
Autres produits exeptionnels	119	15	-104	-87,4%
Total	869	765	- 104	-12,0%

DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Contrat d'exploitation	464	455	-9	-1,9%
Fonct. Service / Autres	245	204	-41	-16,7%
Total	709	659	- 50	-7,1%
Epargne de gestion	160	106	- 54	-33,8%
Intérêts	0	0	0	0%
Epargne brute	160	106	- 54	-33,8%
Capital	0	0	0	0%
Epargne nette	160	106	- 54	-33,8%

INVESTISSEMENT

FINANCEMENT	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	160	106	-54	-33,8%
Recette d'équilibre/Emprunt	0	0	0	0%
Subvention d'investissement/FCTVA	25	25	0	0,0%
Total	185	131	- 54	-29,2%

DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Dépenses d'équipement	185	131	-54	-29,2%
Total	185	131	- 54	-29,2%

Ce budget affiche une légère baisse de ses dépenses de fonctionnement (-50 k€). Compte tenu des niveaux de résultat anticipé pour 2024, la participation du budget principal au budget annexe aéroport est proposée à 750 k€ comme l'année passée. Il faut rappeler que cette participation était de 1,22 M€ au début du précédent mandat.

→ BUDGET RESEAUX DE CHALEUR

Réseaux de chaleur

(en milliers d'Euros)

FONCTIONNEMENT

RECETTES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Produits	1 399	1 352	-47	-3,4%	Charges à caractère général	285	130	-155	-54,4%
dont redevances des réseaux	960	1 076	116	12,1%	Dépenses de personnel	135	140	5	3,7%
dont subventions d'exploitation	120	81	-39	-32,9%	Divers	155	55	-100	-64,5%
					Total	575	325	-250	-43,5%
					Epargne de gestion	824	1 027	203	24,6%
					Intérêts	487	236	-251	-51,5%
					Epargne brute	337	791	454	134,7%
					Capital	327	590	263	80,4%
Total	1 399	1 352	-47	-3,4%	Epargne nette	10	201	191	1909,0%

INVESTISSEMENT

FINANCEMENT	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	10	201	191	1700,0%	Dépenses d'équipement	1 768	265	-1 503	-85,0%
Autres recettes	350	64	-286	-81,7%					
dont réseau Monplaisir	64	64	0	0,0%					
dont Rives droite d'Angers	200	0	-200	-100,0%					
Recette équilibre / Emprunt	1 408	0	-1 408	-100,0%					
Total	1 768	265	-1 503	-85,0%	Total	1 768	265	-1 503	-85,0%

A noter : Pour faciliter la lecture de BP à BP, le retraitement équilibré des opérations de Rive Droite Angers n'apparaît pas dans ce tableau (2 800 K€ en 2025 et 2 500 K€ en 2024 sur les recettes de fonctionnement et les dépenses d'investissement). A noter que les indemnités de résiliation de la DSP (130 K€) des Hauts de Saint Aubin ont été également retraitées au BP 2024.

Les charges à caractère général sont en baisse, avec notamment des ajustements sur la mise en place d'études techniques et la fin de régularisations en 2025 de taxes foncières.

Concernant les dépenses d'investissement, le programme 2025 prévoit des travaux sur la chaufferie urbaine de la Roseraie. Sur Monplaisir, les dépenses d'investissement vont porter sur la fin des travaux des 439 logements d'Angers Loire Habitat. A noter également, l'achat d'un terrain pour la construction de la chaufferie biomasse/gaz Mayenne 2 (nouveau réseau Angers Rives Droite).

→ BUDGET LOTISSEMENT ECONOMIQUE

Le budget Lotissements économiques est un budget spécifique en ce sens qu'il ne comporte aucune écriture réelle en section d'investissement et fait l'objet d'une comptabilité de stock. Ce budget 2025 présente uniquement des inscriptions courantes pour l'entretien des zones pour 0,1 M€ équilibrées avec des ventes de terrains à venir pour le même montant.

→ LA DETTE

Compte tenu de la production du rapport complet dédié à la dette lors du débat d'orientation budgétaire, les éléments sur cette partie seront plus synthétiques.

♦ Montants des emprunts inscrits au BP 2025 et projet de résultats 2024

Le résultat global de clôture 2024 est estimé à **plus de 28 M€** (financement des restes à réaliser déduit). Ces estimations seront confirmées dans les prochaines semaines et validées lors du compte administratif en juin 2025. **Il peut d'ores et déjà être précisé que ces résultats 2024 permettront de limiter significativement le recours à l'emprunt sur 2025** et de rester sous les 588 M€ en encours de dette projeté à fin 2025.

♦ Un encours 2025 en diminution

La hausse programmée de la dette sur le mandat a atteint son pic en 2023 avec un encours de 588 M€ au 01/01/2025. La fin de l'exercice 2024 a été marqué par un **désendettement significatif de – 13,9 M€** Ainsi au 01/01/2025, l'encours de la dette se limite à 574 M€. L'objectif est de stabiliser ce niveau pour les CA 2025 et 2026.

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE 2014-2025 AU 01/01/N
(En M€ d'euros - Chiffres au 01/01/N)



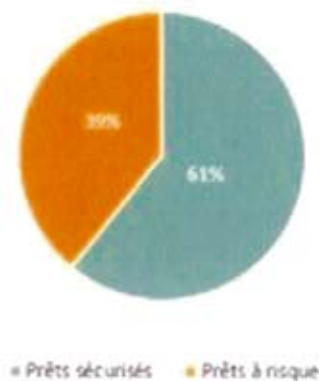
Méthodologie : les montants de ce graphique intègrent les 16 M€ de dette qui ont été transférés sur la période 2015-2020 suite au passage en Communauté Urbaine (prise de compétence réseaux de chaleur ou dissolution de syndicats)

Parallèlement à cette projection, la collectivité peut s'appuyer sur des points forts :

- le maintien d'une capacité de désendettement sous les 9 ans grâce à des niveaux d'épargne satisfaisants,

- la stabilité de notre encours de dette hors lignes B et C du tramway sur la période 2014-2025,
- la contractualisation de la très grande majorité des derniers financements tramway à taux fixe avant la récente remontée des taux,
- la réduction significative de notre volume de dette à risque qui atteint désormais 58,9 M€ soit 10,3 % de l'encours (contre 148 M€ et 38,9 % en 2014 soit un risque très largement diminué).

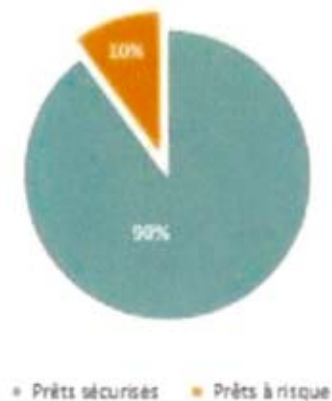
STRUCTURE DETTE AU 01/01/2014



Actions de sécurisations engagées depuis 2014



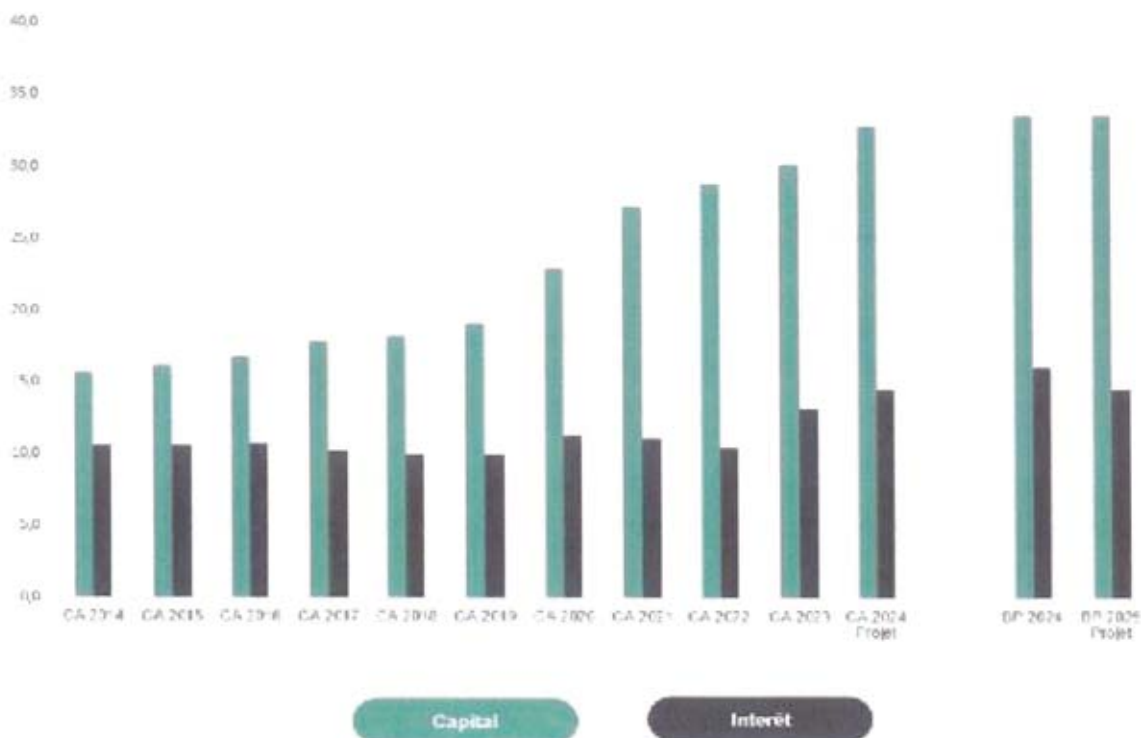
STRUCTURE DETTE AU 01/01/2025



♦ Vers une stabilisation des annuités de la dette

Les annuités de la dette (intérêts financiers et capital) ont faiblement progressé jusqu'en 2019. L'exercice 2020 marque le début d'une évolution programmée à la hausse jusqu'en 2024.

A noter, seule la hausse des remboursements de capital (+ 0,8 M€) explique cette augmentation prévisionnelle des annuités de dette entre le CA 2024 et le projet de BP 2025. Les intérêts sont en baisse conformément aux évolutions des taux projetés sur les marchés financiers sur cette année 2025.



* La comparaison des ratios de dette avec les autres EPCI

Pour mémoire et comme évoqué dans le rapport annexe dette présenté lors du débat d'orientation budgétaire, les ratios de dette peuvent difficilement être comparés de manière objective entre EPCI.

La dette des EPCI dépend à la fois du périmètre variable des compétences et du choix du portage financier des projets (par une structure ad hoc ou un partenariat public privé) ou encore de l'histoire du territoire concerné. A Angers Loire Métropole, la majorité de nos investissements sont portés en régie. D'autres choix ont été faits sur d'autres territoires. Certains EPCI disposent de nombreuses structures externes (syndicats intercommunaux ou sociétés en matière d'eau, d'assainissement, pour les transports...) pour porter des services publics industriels et commerciaux et externalisent de fait la dette associée aux investissements nécessités par ces compétences.

Bien consciente de ce biais conséquent, la Direction Générale des Finances Publiques ne compare jamais les ratios de dette par rapport à une moyenne de strate dans sa grille officielle d'analyse individuelle des EPCI (contrairement à ce qu'elle fait pour les communes).

* La capacité de désendettement 2025

Le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute (appelé capacité de désendettement) permet de mesurer le nombre d'année nécessaire pour rembourser l'encours de dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute.

A ce BP 2025, il est programmé ainsi une quasi stabilité de cet indicateur financier sur le budget consolidé et sur le budget principal (**respectivement à 8,1 et 8,8 années**). Ce niveau prévisionnel est un maximum dans la mesure où un budget prévisionnel est toujours construit sur des bases prudentes et que le compte administratif fait généralement apparaître une épargne améliorée par rapport au BP.

Vu le code général des collectivités territoriales, articles L. 5211-1 et suivants et L. 5215-1 et suivants,

Vu les statuts d'Angers Loire Métropole,

Considérant l'avis de la commission des finances du 03 mars 2025

DELIBERE

Adopte le budget principal et les budgets annexes pour l'exercice 2025 par chapitre budgétaire tels que présentés en annexe dans les maquettes budgétaires

Budget principal :

Le conseil adopte à la majorité

Contre: 9, M. Yves AUREGAN, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Jean-François GARCIA, M. Bruno GOUA, M. Anthony GUIDAULT, Mme Marielle HAMARD, Mme Elsa RICHARD, Mme Claire SCHWEITZER, Mme Céline VERON.

Budget annexe transports :

Le conseil adopte à la majorité

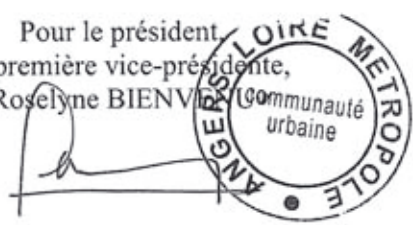
Contre : 8, M. Yves AUREGAN, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Bruno GOUA, M. Anthony GUIDAULT, Mme Marielle HAMARD, Mme Elsa RICHARD, Mme Claire SCHWEITZER, Mme Céline VERON

Budgets annexes Eau, Assainissement, Déchets, Aéroport, Réseaux de chaleur et Lotissement économique :

Le conseil adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes ou sur le site télérecours dans un délai de deux mois.

Pour le président,
La première vice-présidente,
Roselyne BIENVILLE



ANGERS LOIRE METROPOLE
Communauté urbaine

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : DEL-2025-40

Objet de l'acte : Budget primitif 2025

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 2 - Délibérations
budgétaires avec budgets primitifs, budgets supplémentaires ou
comptes administratifs

Date de l'acte : 17 mars 2025

Annexe : Maquette Budget Principal

Maquette Budget Annexe Aéroport

Maquette Budget Annexe Assainissement

Maquette Budget Annexe Déchets

Maquette Budget Annexe Eau

Maquette Budget Annexe Lotissement Economique

Maquette Budget Annexe Réseaux de chaleur

Maquette Budget Annexe Transports

Identifiant de télétransmission : 049-244900015-20250317-lmc1H46824H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H46824H1

Date de transmission en Préfecture : 24 mars 2025

Date de réception en Préfecture : 24 mars 2025